

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 84 (2012)

Heft: 4

Artikel: Une vision commune et futuriste de l'habitat urbain

Autor: Taschetta, Dario / Emmenegger, Jean-Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-323320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neurs des surfaces commerciales: plus de 90 candidatures ont été reçues! Des artisans, artistes, commerçants et restaurateurs viendront s'installer et participer à l'animation de l'écoquartier.

L'immeuble de la Coopérative des Rois

La Coopérative a reçu un droit de superficie pour la construction d'un des trois immeubles de la Jonction. Elle construira 88 logements (44 LUP, loyers d'utilité publique, et 44 à loyers libres). Au rez-de-chaussée, une surface de 1700 m² sera dédiée à des activités commerciales. La typologie des logements sera de 3, 4, 5 et 6 pièces. Un parking se trouvera en sous-sol. A l'extérieur, des emplacements seront réservés aux vélos. Enfin, des jardins potagers seront aménagés en toiture pour les locataires...comme à New York! La proximité d'un autre immeuble déjà



Projection de synthèse de l'intérieur d'un appartement. © Dreier Frenzel

construit par la Coopérative à la rue des Rois a été l'une des raisons du choix de l'Etat et de la Ville de Genève (voir encadré).

Première inauguration en 2014

Selon les autorités genevoises, «le futur quartier de la Jonction sera exemplaire du point de vue du développement durable, avec un accent

particulier sur la convivialité et la qualité de vie». L'ouverture du chantier est prévue en fin d'année 2012, puis suivront les travaux de gros œuvre et la construction des immeubles. Le premier immeuble à être inauguré sera celui de la FVGLS en 2014, celui de la Coopérative des Rois le sera en 2015 et celui de la CODHA en 2016.

Jean-Louis Emmenegger

Une vision commune et futuriste de l'habitat urbain

La CODHA: interview de Dario Taschetta, vice-président



Quels sont les principes de base du travail de la CODHA?

Notre Coopérative a posé six principes de base, qu'elle suit dans

chaque projet de construction qu'elle initie et gère: la solidarité; la mixité; la durabilité; la participation des habitants; l'agglomération; et le développement du mouvement coopératif d'habitations (voir le Rapport annuel 2011 de la CODHA).

Avez-vous des exigences pour les matériaux de construction et l'énergie?

La CODHA intègre les principes de développement durable dans toutes ses réalisations. Non seulement elle construit des logements sociaux favorisant une mixité de population, mais elle

porte aussi une attention particulière aux matériaux utilisés. Elle cherche à minimiser la consommation d'énergies non renouvelables, tant lors de la construction que de l'exploitation. Les immeubles récents de la CODHA ont le label Minergie P ou Minergie P-Eco. Quelques fois, nous avons dû trouver un compromis entre des solutions environnementales optimales et un coût d'investissement limité par le loyer final.

Quel type de bâtiment envisagez-vous à la Jonction?

Notre immeuble de l'écoquartier sera Minergie-P-Eco, et la qualité de



maltech.ch

location d'élévateurs à nacelle

0848 62 58 32

camions

camionnettes 3,5 t

articulés et
téléscopiques

sur véhicules
tout terrain

ciseaux

nacelle
remorquables

l'enveloppe sera optimale. La production de l'énergie sera centralisée pour tout le quartier. Il s'agit d'un système de pompe à chaleur puisant dans l'eau du Rhône. L'énergie électrique pour son fonctionnement sera fournie par des panneaux photovoltaïques posés sur les toitures des immeubles. Bref, ce sera un quartier à «émissions zéro».

Que contient votre Charte écologique?

La CODHA a élaboré sa propre Charte écologique pour définir les objectifs qu'elle veut atteindre et les moyens pour y parvenir. Notre Charte écologique se veut aussi un instru-

ment de sensibilisation pour les coopérateurs-locataires, car le développement durable est l'affaire de chacun! Et ceci tant sur le plan de la gestion des déchets ménagers que sur celui de la consommation d'énergie et les efforts personnels possibles pour les réduire.

Quelles innovations avez-vous prévues pour les logements?

Nous avons fait une recherche de nouvelles typologies d'appartements, au nombre desquelles il faut mentionner: des appartements collectifs, des espaces mutualisés (salle commune, chambres d'amis), des jardins collectifs en toiture

(sur la galette), etc. Nous sommes convaincus que de telles typologies répondent aux besoins des locataires.

Que représente ce futur immeuble pour la CODHA?

Dans le projet de l'écoquartier de la Jonction, la CODHA a intégré tous ses principes fondamentaux. Pour la CODHA, cet écoquartier est l'occasion de changer d'échelle. Jusqu'ici, nous avons appliqué les principes du développement durable à un immeuble. Nous le faisons maintenant à l'échelle d'un quartier: c'est un défi difficile mais passionnant! Car il s'agit de construire la ville de demain! **JLE**

La Coopérative des Rois

Interview d'Alain Charlet, membre du Comité directeur



Pourquoi votre Coopérative a-t-elle été choisie?

Notre Coopérative a déjà un immeuble locatif construit dans les années 1970 à la rue des Rois (80 logements). C'est la proximité de l'ancien site Artamis avec notre bâtiment existant qui nous a incités à faire acte de candidature pour l'un des trois immeubles du futur écoquartier. Etant donné notre expérience, le canton et la ville de Genève nous ont fait confiance et accepté notre participation à ce futuriste écoquartier de la Jonction.

Quels principes allez-vous suivre?

Nous voulons que notre immeuble soit exemplaire, à tous points de vue.

Que ce soit la conception du bâtiment, ses aménagements intérieurs et extérieurs, son efficacité énergétique, sa mixité sociale et générationnelle, ses activités commerciales et de restauration, etc. Nous voulons que nos futurs locataires se sentent vraiment à l'aise dans ce qui sera vraiment «leur» quartier.

Qu'en est-il des aspects énergétiques?

En fait, les trois immeubles locatifs auront le label Minergie. Un objectif «zéro émissions de CO₂» a été fixé pour la production de chaleur. A

l'échelle du quartier de la Jonction, une centrale de chauffage à distance sera construite, pour tous les bâtiments de la ville et de l'Etat de Genève, ainsi que pour tous les nouveaux projets dans le quartier.

Et les jardins potagers?

Nous allons aménager des jardins potagers sur les toits pour les locataires, qui s'en occuperont eux-mêmes. C'est une innovation à laquelle nous tenions beaucoup, et les futurs locataires aussi. L'idée est venue des Etats-Unis et là-bas, elle a parfaitement fait ses preuves. **JLE**

Le « Social Loft » de la Jonction

Interview d'Yves Dreier, architecte, associé du bureau Dreier Frenzel Sàrl Architecture + Communication, Lausanne

>> A lire sur www.habitation.ch/actualite.htm